

Hans KÜNG

Pourquoi je reste catholique

(...)

Selon le sens originel du terme et selon l'antique tradition, tout homme peut se dire théologien catholique qui, dans sa théologie, se sait en charge de l'Eglise catholique, et cela veut dire de toute l'Eglise, de l'Eglise universelle, totalisante, entière. Et cela, selon deux dimensions : dans le temps et dans l'espace.

1) *Catholicité dans le temps* : Est catholique le théologien qui se sait lié à l'Eglise entière, donc à l'Eglise de tous les temps. Il ne qualifiera donc pas *a priori* certains siècles de « non chrétiens » et de « non évangeliques ».

Par contre, un *radicalisme protestant* (à ne pas confondre avec la radicalité évangélique !) risque — par défaut de sens de l'histoire — de vouloir recommencer tout simplement à zéro et donc de sauter de Jésus à Paul et de Paul à Augustin, de bondir ensuite par-dessus le Moyen Age jusqu'à Luther et Calvin, et, de là, très souvent par-dessus la tradition orthodoxe proprement dite, jusqu'aux Pères de l'Eglise — ou, pour mieux dire, aux chefs d'école — tout récents.

Le théologien catholique, en revanche, partira toujours du fait que l'Evangile n'a jamais manqué de témoins, et il cherchera à apprendre de l'Eglise d'autrefois. Nécessairement critique, il n'oubliera pourtant jamais les bornes-frontières et les garde-fous posés — souvent en période d'urgence et d'extrême danger — par l'Eglise des temps anciens dans son souci et sa lutte pour la foi une et vraie, avec ses *credo* et ses définitions qui distinguent une bonne et une mauvaise interprétation du message. Jamais il ne négligera les expériences, positives et négatives, de ses pères et frères en théologie. De son point de vue critique justement, le théologien catholique est attentif à la *continuité* de la foi chrétienne qui persiste en dépit de toutes les ruptures.

2) *Catholicité dans l'espace* : est catholique le théologien qui se sait lié à l'Eglise de toutes les nations et de tous les continents. Il ne s'alignera donc pas uniquement sur l'Eglise de son pays ou de sa nation, et ne s'isolera pas de l'Eglise entière.

Par contre, un *particularisme protestant* (à ne pas confondre avec le sens évangélique des liens communautaires) est toujours enclin à s'hypnotiser sur l'Eglise locale, sa foi et sa vie, et à se contenter d'un provincialisme

théologique (parfois d'un haut niveau intellectuel).

Le théologien *catholique*, en revanche, partira toujours du fait que l'Evangile n'a jamais manqué du témoignage d'aucun peuple, d'aucune classe, d'aucune race, et il cherchera à apprendre des autres Eglises. Jamais par conséquent, si enraciné qu'il soit dans une Eglise locale déterminée, il ne riva sa théologie à une nation, à une culture, à une race, à une classe, à une forme de société, à une conception du monde, à une école déterminée. A sa place spécifique justement, le théologien catholique est attentif à l'*universalité* de la foi chrétienne.

C'est donc en ce double sens que je voudrais être et rester un théologien catholique et défendre la vérité de la foi catholique

Toutefois, cette affirmation de la réalité catholique dans le temps et dans l'espace, dans sa profondeur et sa largeur, signifie-t-elle qu'il faille accepter *tout* ce qui, au cours de vingt siècles, a été officiellement enseigné, ordonné, pratiqué ? La Congrégation romaine pour la doctrine de la foi et la conférence épiscopale d'Allemagne pronent-elles cette identification totale quand elles parlent de la vérité *intégrale, pleine, entière* de la foi catholique ?

Non. On ne peut prôner une telle conception totalitaire de la vérité. Car même l'Eglise officielle peut difficilement contester aujourd'hui que, dans l'histoire

de la doctrine et de la praxis catholiques, il y a eu des erreurs lourdes de conséquences qui ont été pour une part rectifiées, même par des papes (de manière tacite le plus souvent) : excommunication du patriarche œcuménique de Constantinople et de l'Eglise grecque, interdiction de la liturgie en langue vernaculaire, condamnation de Galilée et de la cosmologie scientifique moderne, condamnation des rites chinois et indiens et de leur façon de nommer Dieu, maintien de la puissance temporelle médiévale du pape jusqu'à Vatican I par tous les moyens séculiers et spirituels de l'excommunication, condamnation des droits de l'homme, et en particulier de la liberté de conscience et de religion, enfin, en notre siècle encore, les nombreuses condamnations de la nouvelle exégèse historico-critique et condamnations sur le terrain dogmatique, en particulier à propos du « modernisme » (théorie de l'évolution, sens du développement dogmatique), et tout récemment les mesures d'épuration prises par Pie XII — pareillement justifiées par des arguments de haute dogmatique — avec déposition des théologiens les plus importants avant le Concile, tels que Chenu, Congar, de Lubac, Teilhard de Chardin, dont la plupart ont été théologiens conciliaires sous Jean XXIII.

La chose n'est-elle pas évidente : c'est précisément par amour de ce qui est vraiment catholique qu'il faut distinguer. Tout ce qui a été officiellement enseigné et pratiqué dans l'Eglise catholique n'était pas catholique. N'est-il pas vrai que la catholicité se figerait en « catholicisme » si l'on acceptait cette « *réalité catholique de Jai* » (J. Ratzinger), au lieu de la soumettre à un critère. Et ce critère, même pour des chrétiens catholiques, ne saurait être autre que l'Evangile, dans son ultime réalité concrète : *Jésus-Christ en personne*, lequel, pour l'Eglise et — à l'encontre de toutes autres affirmations — pour moi, est le Fils et la Parole de Dieu. Il est et reste la norme à partir de laquelle toute autorité ecclésiastique doit être jugée — si ce n'est contestée ; norme à laquelle évidemment le théologien doit aussi se soumettre et devant laquelle il doit se justifier par une autocritique permanente en toute sincère humilité.

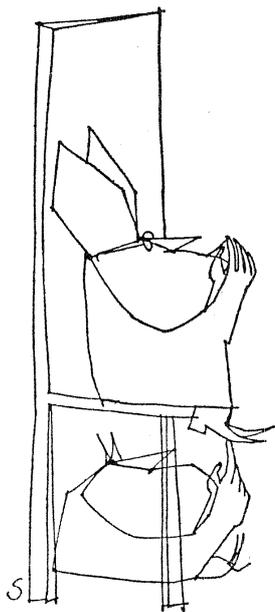
Tout cela signifie que « catholique » ne peut pas vouloir dire

admettre *tout*, accepter *tout* par obéissance et par « humilité » mal comprise, pour l'amour d'une prétendue « plénitude », « totalité », « intégralité », « intégrité ». Il y aurait là une déplorable *complexio oppositorum*, une fatale confusion de contradictoires, du vrai et du faux.

Certes, on a souvent reproché au protestantisme un « trop peu », un choix réducteur. Mais, à l'inverse, on ne peut épargner au catholicisme le reproche d'un fréquent « beaucoup trop », une accumulation syncrétiste d'éléments hétérogènes, erronés, parfois même non chrétiens, païens. Et qu'est-ce qui est pire : le *peccatum defectum*, le péché par défaut, ou le *peccatum per excessum*, le péché par excès ?

Le théologien vraiment catholique doit avoir l'esprit évangélique, de même que, à l'inverse, le théologien évangélique doit avoir l'esprit catholique. Ajoutons que cela rend, en fait et en théorie, les frontières théologiques plus compliquées que les documents doctrinaux officiels, si effroyablement simplistes, veulent le faire croire, étant souvent si peu révélateurs de la profondeur et de la largeur catholiques. Pourquoi donc est-ce que je reste catholique ? Parce que c'est précisément en le restant que je puis affirmer une catholicité évangélique, centrée sur l'Evangile et ordonnée par lui, et qui n'est rien d'autre que l'authentique œcuménicité. Être catholique, c'est donc, au plein sens du terme, être œcuménique.

Mais qu'en est-il du « romain » ? « Catholique romain » est un néologisme tardif et qui prête à malentendu. Encore une fois, je n'ai rien contre Rome ! Mais j'estime que c'est précisément parce que je veux être théologien catholique que je ne puis lier purement et simplement ma foi catholique et ma théologie catholique aux prétentions d'un absolutisme romain devenu excessif à peu près au Moyen Age et depuis lors. D'accord pour une évolution doctrinale et pratique dans l'honneur, mais seulement une « *evolutio secundum evangelium* », une évolution conforme à l'Evangile. Une « *evolutio praeter evangelium* », une évolution « en marge » de l'Evangile, peut être tolérée. Une « *evolutio contra evangelium* », une évolution contraire à l'Evangile, doit être critiquée. Appliquons cela à la papauté. J'ai toujours reconnu et défendu une primauté pastorale des



évêques romains — primauté qui se rattache à Pierre et à la grande tradition romaine — comme un élément de la tradition catholique ouvert par l'Évangile. Mais le juridisme, le centralisme et le triomphalisme romains en matière de doctrine, de morale et de discipline ecclésiastique — qui règnent surtout depuis le onzième siècle, même s'il ont été préparés bien avant — ne sont couverts ni par l'antique tradition catholique, ni à plus forte raison par l'Évangile, et ils ont été critiqués à Vatican II.

Certains de nos cardinaux et de nos évêques ne veulent-ils pas

voir que, sur des points particuliers de doctrine et de praxis, ils pensent plus romain que catholique ? Peut-être mon collègue protestant Walther von Löwenich, spécialiste de Luther et du catholicisme romain, a-t-il vu juste, dès le temps des débats sur l'infailibilité, quand il a écrit : « Dans le cas de Küng, la question décisive n'est pas : Küng est-il encore catholique ? Mais plutôt : le catholicisme s'arrachera-t-il à l'étroitesse d'un légalisme doctrinal pour une catholicité authentique ? »

La catholicité, don et devoir, indicatif et impératif, origine et

avenir. C'est cette tension que je voudrais continuer à faire de la théologie, et, toujours avec la même détermination, rendre intelligible le message de Jésus-Christ aux hommes d'aujourd'hui, disposé à apprendre et à me corriger pourvu que ce soit dans un dialogue fraternel et entre partenaires. Je l'affirme ici, à l'encontre de toutes les assertions contraires constamment répétées, même par la conférence épiscopale d'Allemagne, je ne me suis jamais refusé à un tel dialogue, même avec les autorités romaines, et il a eu lieu plusieurs fois avec les représentants de la conférence

épiscopale d'Allemagne comme avec l'évêque du lieu. Mais, à l'interrogatoire de l'Inquisition, qui s'est conféré tous les droits et n'en a, pour ainsi dire, conféré aucun à l'accusé, j'ai dû m'opposer toutes ces années, et cela au nom du maintien des droits de l'homme et des chrétiens, comme au nom de la liberté de la science théologique. Je dois cela à ceux qui ont souffert de ces mesures inhumaines et non chrétiennes et qui, à ce qu'on entend dire, en souffriront à l'avenir. L'Église catholique, oui ; l'Inquisition romaine, non !

in : Le Monde, 16/1/1960

